

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3932

concernant la Déclaration sur l'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les démarches entreprises par l'Université du Québec en Outaouais, le Collège de l'Outaouais et le Collège Heritage depuis plus d'un an ;

ATTENDU la tenue du Forum sur l'enseignement supérieur en Outaouais le 17 octobre 2003 ;

ATTENDU que lors de ce Forum, plus de 80 personnes représentatives du milieu ont discuté des enjeux de l'enseignement collégial et universitaire qui confrontent la région ;

ATTENDU que les trois établissements désirent faire reposer leurs démarches stratégiques sur un très large consensus ;

ATTENDU que les établissements jugent l'appui de la communauté outaouaise de la plus haute importance et souhaitent poursuivre leurs démarches afin d'accélérer le développement de l'offre de formation et doter la région d'infrastructures d'enseignement et de recherche qui soient mieux adaptées aux besoins de la population de l'Outaouais ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Hubert Lacroix, appuyée par monsieur Louis Chapelain,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la Déclaration sur l'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais.

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec en Outaouais, au Collège de l'Outaouais et au Collège Heritage de s'appuyer sur cette Déclaration régionale dans leurs démarches en vue de renforcer leurs capacités de répondre aux besoins de l'Outaouais en matière de formation et de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3933

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département d'études langagières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la traduction ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 16 décembre 2003 ;

ATTENDU la résolution UQO-DEL-03-18-44 de l'Assemblée départementale du Département d'études langagières du 17 décembre 2003 recommandant l'embauche de madame Louise Brunette ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Brunette ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par la professeure Brunette ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Louise Brunette à titre de professeur régulier dans le domaine de la traduction au Département d'études langagières pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embaucher de madame Louise Brunette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3934

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département d'études langagières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la traductique et de la terminotique ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 12 décembre 2003 ;

ATTENDU la résolution UQO-DEL-03-17-43 de l'Assemblée départementale du Département d'études langagières du 12 décembre 2003 recommandant l'embauche de madame Iulia Mihalache ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Mihalache ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par la professeure Mihalache ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Iulia Mihalache à titre de professeur régulier dans le domaine de la traductique et de la terminotique au Département d'études langagières pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embaucher de madame Iulia Mihalache.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3935

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine du génie électrique avec spécialisation en photonique ou en photonique intégrée ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 4 décembre 2003 ;

ATTENDU la résolution INF 2198 de la 182^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 12 décembre 2003 recommandant l'embauche de monsieur Michael L. Korwin-Pawlowski ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Korwin-Pawlowski ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Korwin-Pawlowski ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Michael L. Korwin-Pawlowski à titre de professeur régulier dans le domaine du génie électrique avec spécialisation en photonique ou en photonique intégrée au Département d'informatique et d'ingénierie pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE RENDRE l'octroi de la permanence à monsieur Michael L. Korwin-Pawlowski conditionnel à ce que ce dernier fasse la preuve qu'il est membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Michael L. Korwin-Pawlowski.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3936

concernant l'engagement d'une vice-rectrice à l'administration et aux ressources

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la vacance créée au poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources suite au départ de monsieur Louis Chapelain ;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué afin de recruter un vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU la description de poste du vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU le rapport du Comité de sélection ;

ATTENDU le curriculum vitae de la candidate ;

ATTENDU le protocole des cadres supérieurs de l'Université du Québec : Annexe 6-A du Règlement général 6 - *Ressources humaines* ;

ATTENDU la recommandation du recteur ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Hubert Lacroix,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER, à titre de cadre supérieur, madame Hélène Grand-Maître pour un premier contrat, soit du 16 février 2004 au 31 mai 2008.

D'AFFECTER madame Hélène Grand-Maître au poste de vice-rectrice à l'administration et aux ressources à compter du 16 février 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3937

concernant la nomination de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources à titre de membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 32 b) de la Loi sur l'Université du Québec concernant la nomination de personnes exerçant une fonction de direction à titre de membre du Conseil d'administration d'une constituante ;

ATTENDU la perte de qualité de monsieur Louis Chapelain pour siéger au Conseil d'administration ;

ATTENDU l'entrée en fonction de madame Hélène Grand-Maître à titre de vice-rectrice à l'administration et aux ressources le 16 février 2004 ;

ATTENDU la recommandation du recteur ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Hubert Lacroix, appuyée par madame Ginette Ouellette,

IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de nommer madame Hélène Grand-Maître à titre de personne exerçant une fonction de direction pour siéger au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais et ce, pour un premier mandat de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3938

concernant la nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 32 de la Loi sur l'Université du Québec ;

ATTENDU l'article 21.4 de l'annexe 6-B du Règlement général 6 : *Ressources humaines* ;

ATTENDU la nécessité d'assurer la représentation de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec ;

ATTENDU la perte de qualité de monsieur Louis Chapelain pour siéger audit Comité ;

ATTENDU l'entrée en fonction de madame Hélène Grand-Maître à titre de vice-rectrice à l'administration et aux ressources le 16 février 2004 ;

ATTENDU la recommandation du recteur ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec la nomination de madame Hélène Grand-Maître, vice-rectrice à l'administration et aux ressources, à titre de représentante de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec et ce, pour terminer le mandat de monsieur Louis Chapelain, soit jusqu'au 12 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3939

concernant le renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à titre de membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 32 b) de la Loi sur l'Université du Québec concernant la nomination de personnes exerçant une fonction de direction à titre de membre du Conseil d'administration d'une constituante ;

ATTENDU la fin du premier mandat, le 28 août 2003, de monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, à titre de membre exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de recherche pour siéger au Conseil d'administration ;

ATTENDU la recommandation du recteur ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Ginette Ouellette,

IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de renouveler le mandat de monsieur Denis Dubé à titre de membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais et ce, pour un deuxième mandat de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 270-CA-3940

concernant l'adoption d'une lettre d'entente sur la prolongation de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le mardi 27 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 6 : *Ressources humaines* de l'Université du Québec ;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée générale du Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais demandant de prolonger la convention collective jusqu'au 31 mai 2008 ;

ATTENDU l'intérêt des parties à prolonger ladite convention collective ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Louis Chapelain, appuyée par madame Ginette Ouellette,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la lettre d'entente 2004-01, prolongeant au *statu quo* la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais.

DE MANDATER le recteur, monsieur Francis R. Whyte, et le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Louis Chapelain, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, la lettre d'ente 2004-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général